



# RENTRÉE 2024-2025

## Déclaration préalable du SNUDI-FO 89

### CAPD du mercredi 28 août 2024

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD,

Nous nous réunissons aujourd'hui en CAPD pour étudier seulement 3 dossiers de recours alors que de nombreux collègues sont insatisfaits.

Comme vous le savez et comme nous le dénonçons à chaque fois, les CAPD ont été vidées de leur contenu et les représentant du personnel dépossédés du contrôle pourtant statutaire des opérations du mouvement et de la carrière, garantissant l'égalité de traitement.

Cette Loi Dussopt a pourtant été largement rejetée, comme l'ont été par la suite la réforme des retraites ou plus récemment le "choc des savoirs", ainsi que toutes les contre-réformes visant à démanteler les services publics et notamment celui de l'Éducation Nationale.

Lors des dernières élections législatives, à nouveau, s'est exprimé largement et incontestablement dans les urnes, ce rejet de la politique menée depuis des années par ce gouvernement.

Il est donc hors de question que la Ministre démissionnaire et illégitime fasse la rentrée et poursuive cette politique, ni ne mette en place le "choc des savoirs" ou l'ensemble des mesures prévues. Nos revendications ignorées depuis des années doivent être entendues et la démocratie respectée.

Au Snudi-FO 89, nous sommes prêts à une mobilisation massive pour le faire entendre et l'imposer : la rentrée ne se passera pas dans ces conditions.

**Le SNUDI-FO 89 appelle tous les personnels à se réunir, dès la pré-rentrée, dans les écoles et les établissements, pour discuter ensemble des revendications et décider de la mobilisation et des moyens d'action collectifs permettant de les faire aboutir, notamment par la grève. Un préavis couvre toutes les initiatives, et ce dès la rentrée.**

**Nous invitons tous les collègues à prendre position et à faire connaître les actions et mobilisations envisagées.**

Auxerre, le 28 août 2024